

# Inscrire sa pratique dans une démarche de bienveillance

## Objectifs :

- Identifier les différentes formes de maltraitance
- Comprendre les origines de la maltraitance
- Savoir repérer et signaler les situations de maltraitance
- Connaître les contours, le cadre juridique et les champs d'applications pratiques de la notion de bienveillance
- Identifier les différentes représentations de ces notions et en cerner les difficultés d'évaluation
- Interroger ses pratiques au regard des attentes et des exigences de bienveillance définies par la HAS

## Programme :

### La notion de maltraitance

- Représentation de la bienveillance et de la maltraitance
- Les différents types de maltraitance (ordinaire, délictuelle, intentionnelle et exceptionnelle, institutionnelle, active), leurs caractéristiques et leurs formes
- Les références législatives et la définition de la maltraitance
- La définition d'une personne vulnérable et les conditions favorisant la maltraitance

### Les origines de la maltraitance

- Les facteurs individuels, collectifs et institutionnels
- Les facteurs inhérents à la personne accompagnée et à son environnement
- Les types de relations d'aide concourant à la maltraitance : dépendance, maternage, autorité
- Expérimentation de l'impact négatif d'une relation d'aide inadaptée

### Le signalement d'une situation de maltraitance

- Le cadre légal et les obligations associées
- La procédure à respecter en cas de constat d'une situation de maltraitance et le numéro à contacter

### La notion de bienveillance

- La naissance et les fondements de la notion de bienveillance
- La définition et principes sur lesquels s'appuie la notion de bienveillance : en quoi la bienveillance se différencie-t-elle d'une absence de maltraitance ?
- Les 3 niveaux à prendre en compte : le résident, les professionnels et l'institution

### La mise en place d'une démarche de bienveillance selon les RBPP de la HAS

- L'usager co-auteur de son parcours en donnant une réalité à la liberté de choix, en accompagnant l'autonomie, en privilégiant la diversité des formes de communication
- L'adaptation de son langage et de sa posture professionnelle pour s'inscrire dans une relation d'aide bienveillante
- La qualité du lien entre professionnels et usagers
- Lien entre bienveillance et relation accompagnant /personne accueillie
- L'enrichissement des structures et des accompagnements par toutes les contributions internes et externes pertinentes

**Mise en place d'un plan d'application des acquis de la formation**  
**Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants**

**Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques

**Modalités d'évaluation**

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation

**Profil du formateur :** Formateur cadre de santé expérimenté dans les secteurs sanitaire et médico-social

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Public :** Tout professionnel d'un établissement

**Prérequis :** aucun

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

**Si vous êtes en situation de handicap**, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse [clara.speicher@coimparo.fr](mailto:clara.speicher@coimparo.fr)

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

**Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse [contact@coimparo.fr](mailto:contact@coimparo.fr)**

**Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.**

**Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande :** 1 mois (hors demande urgente).